

01 fév 2006 -15:56

Conférence de Londres sur l'Afghanistan

Le Ministre de la Coopération au développement, Armand De Decker, mènera la délégation belge à la Conférence internationale sur l'Afghanistan, qui se tiendra à Londres le 31 janvier et le 1er février 2006.

Le Ministre de la Coopération au développement, Armand De Decker, mènera la délégation belge à la Conférence internationale sur l'Afghanistan, qui se tiendra à Londres le 31 janvier et le 1er février 2006.

Le Ministre Armand De Decker à la Conférence de Londres sur l'Afghanistan Bruxelles, le 30 janvier 2006. Le Ministre de la Coopération au développement, Armand De Decker, mènera la délégation belge à la Conférence internationale sur l'Afghanistan, qui se tiendra à Londres le 31 janvier et le 1er février 2006. La Conférence, qui sera co-présidée par le Secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan, le Président afghan Hamid Karzaï et le Premier Ministre britannique Tony Blair, aura pour objectif principal de s'assurer de la poursuite de l'engagement de la communauté internationale en Afghanistan au cours des cinq prochaines années (agenda post-Bonn) dans trois domaines d'activité : la sécurité, la gouvernance et le développement économique et social, qui comprend aussi la lutte contre les stupéfiants. Le but sera également de responsabiliser les Afghans, en en faisant la "lead nation" de la suite du processus de reconstruction. Le "Pacte pour l'Afghanistan" (Afghanistan Compact), qui constitue véritablement la feuille de route de ce processus et qui vient d'être finalisé, sera lancé à cette occasion. Lors de la Conférence de Tokyo (janvier 2002), la Belgique était engagée à apporter une contribution plus de 30 millions EUR en faveur de l'Afghanistan pour la période 2002-2006. Il est à noter que les engagements pris par la Belgique à cette occasion ont été respectés, voire dépassés. L'assistance belge s'est élevée à 11.775.795 EUR en 2002 et à 5.623.509 EUR en 2003. Pour la période 2004-2006, la répartition est la suivante : Reconstruction- 13.500.000 EUR (PNUD) : projet "National Area-Based Development Program" (NABDP). Celui-ci est destiné à renforcer les autorités au niveau local et à appuyer des projets de développement rural.- 1.500.000 EUR (UNIFEM) : projet "Support to the Ministry of Women's Affairs and to independent Women's Centres in Afghanistan". Ce projet vise essentiellement le développement et l'émancipation des femmes afghanes. Elections législatives et provinciales du 18 septembre 2005 Le gouvernement belge a fourni une aide de 2 millions USD à la préparation de ces élections via le Trust Fund du PNUD, qui marqua, officiellement, la fin de l'agenda de Bonn. Lutte contre la drogue- 56.000 EUR (UNODC) : projet "Support to the verification process of opium poppy cultivation - 2005"- 404.000 EUR (UNODC) : projet "Capacity building for a functioning counter-narcotics criminal justice". Dans le cadre de la Conférence de Londres, le Ministre Armand De Decker annoncera les dernières décisions prises par la Belgique concernant l'acheminement de l'aide à l'Afghanistan et portant sur un peu plus d'un million EUR. Les autorités belges viennent de marquer leur accord en vue de soutenir un projet de coopération trilatérale avec une fondation royale de Thaïlande qui a contribué à l'éradication de la drogue dans le « Triangle d'Or » et qui a proposé de mettre cette expertise à la disposition d'autres pays de la région confrontés au même fléau. La Belgique soutiendra ce projet dans le domaine de la lutte contre la drogue en Afghanistan pour un montant de 697.916 EUR. Un montant supplémentaire de 350.000 EUR sera également dégagé au profit du projet UNDP déjà existant "National Area-Based Development Program" (NABP). Contact Presse : Erik Silance Porte-parole du Ministre GSM : 0475/756 288@ : erik.silance@diplobel.fed.be Alexandra Mathelot Attachée de presse du Ministre GSM : 0472 50 47 13@ : alexandra.mathelot@diplobel.fed.be Les communiqués peuvent être consultés sur les sites www.armanddedecker.be et www.dgcd.be

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 81 11

<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie

Porte-parole

+32 477 40 32 12

Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart

Porte-parole adjointe

+32 2 501 87 66

Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be